

LA BERANGERIE

COURNOU

16700 GREZELS

Domaine certifié TERRA VITIS ET HVE



La
Bérangerie

Email: berangerie.juline@orange.fr

Téléphone : 05 65 31 94 59

Portable : 06.84.65.03.87

N° de Siret : 419 017 447 00014

N° de TVA : FR 59 419 017 447

N° d'accise : FR099547E3011

N° EORI: FR 4191744700014 N° REX FRREX20213583

Deux médailles au Concours Général Agricole 2023 : Or et Argent

Une médaille au Concours des Vins du Sud Ouest : Argent

SPAR

46140 LUZECH

Référence : BL 19 DU 22/05/25

Facture N° 20253806 du 19/05/2025

Page N° 1

Quantité	Libellé court	Degrès	Code barre	P.u. H.T.	Montant H.T.
6,00	Cuvée Juline 90% Malbec et 10% Merlot 2020 AOC CahorsBOUTEILLE 0.75 L			4,88	29,28
6,00	Cuvée Maurin pur Malbec 2022 AOC CahorsBOUTEILLE 0.75 L	14,50		5,25	31,50

Date d'échéance : 19/05/2025 Mode de règlement :CHEQUES

Total H.T. 60,78

Avec tous nos remerciements

Net H.T. 60,78
T.V.A. 12,16
Total T.T.C. 72,94
Montant réglé 72,94

« RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

Les pénalités de retard sont égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne, son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points de pourcentage (article L441-6 al3 du Code de Commerce modifié par la Loi n°2008-776 du 4 août 2008) ainsi que tout montant prévu aux conditions générales de vente Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement. Pas d'escompte pour paiement comptant. »

Net à payer 0,00 €

✕ Facture N° 20253806 du 19/05/2025
Montant 0,00
Code client SPARLUZ

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.

AVEC TOUT NOS REMERCIEMENTS

RIB : FR76 1120 6000 8150 0014 5349 369

BIC : AGRIFRPP812